



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 29 octobre 2019 à 19 h 00, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum;

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les conseillères : Denise Larouche
Roxanne Tremblay

Messieurs les conseillers : Daniel Forgues
Jacques Fortin
Guy Lafrenière

Était également présente à la séance :

Madame la directrice générale et greffière : Mariève Bernier

Étaient absentes à la séance :

Madame la conseillère : Lucie Tremblay
Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Tous les conseillers et conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des cités et villes*, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

19-10-280

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur Daniel Forgues

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-10-281

2.
RÉSOLUTION - ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 19-08-198

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jacques Fortin
APPUYÉ par madame Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais abroge la résolution 19-08-198, concernant la modification de la demande de cession de terres à titre gratuit au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



19-10-282
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

3. RÉSOLUTION – DEMANDE DE CESSION DE TERRES À TITRE GRATUIT AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES - MODIFICATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais a déposé, en janvier 2019, une demande au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles relative à une cession de terres à titre gratuit pour le développement du parc industriel de Chapais;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise 9394-3801 Québec inc. est en voie de construction d'un complexe de serres devant être opérationnel avant juillet 2020;

CONSIDÉRANT QUE la construction du complexe de serres nécessite l'acquisition d'un terrain d'une superficie de cinq (5) hectares;

CONSIDÉRANT le délai relatif au traitement de la demande cession de terres à titre gratuit;

CONSIDÉRANT QUE, pour ne pas retarder ce projet de construction, la Ville de Chapais accepte de retirer de sa demande le terrain ciblé pour l'établissement du complexe de serres;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 28 octobre 2019;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Daniel Forgues
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais, autorise dans le cadre de sa demande de cession de terres à titre gratuit, le retrait d'un terrain d'une superficie de cinq (5) hectares afin de permettre la construction du complexe de serres;

QUE la Ville de Chapais doit approuver l'emplacement précis du terrain retiré avant la signature du bail de location;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à la location par 9394-3801 Québec inc. du terrain pour la construction du complexe de serres et que, dans le cas où la demande de location soit refusée, la Ville de Chapais souhaite que le terrain soit réintégré à la demande de cession de terres;

QUE les frais d'arpentage et autres frais relatifs à la présente soient assumés par 9394-3801 Québec inc.;

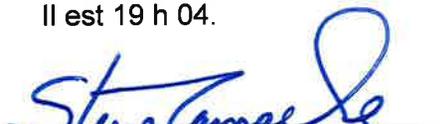
QU'une copie de la présente résolution soit transmise à 9394-3801 Québec inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** monsieur Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur Guy Lafrenière

QUE cette séance extraordinaire soit levée et terminée.
Il est 19 h 04.


Steve Gamache
Maire


Mariève Bernier
Directrice générale et greffière

19-10-283